

COMMISSION CIF CDI

Point de contexte :

Volonté de l'OPACIF de revoir le mode d'engagement des demandes de CIF afin:

- 1) de renforcer la lisibilité,
- 2) de renforcer la transparence du système,
- 3) de garantir un taux d'accès optimum

Rappel des décisions du CA :

Le **CA du 7 juin 2013**, sur proposition de la commission CIF CDI a décidé à l'unanimité, pour l'année 2014, les dispositions suivantes :

1) Les conditions de prises en charge :

Maintien des conditions de prises en charges actuelles :

Uniformalion a pris des décisions fortes de :

- maintenir la prise en charge des frais pédagogiques à **15€/heure**,
- maintenir la prise en charge de rémunération : 100% du salaire de référence, (limite de 2,3 si la formation est qualifiante et de 2,2 pour une action non qualifiante),
- maintenir la prise en charge des durées de formations pouvant aller jusqu' à 1607 heures

Changements majeurs : simplification pour 2014

Nouvelles modalités de calcul pour les **frais annexes pour les frais de transports** en fonction de la distance.

Si la distance domicile/lieu de formation est :

- inférieure à 30 kms, les frais annexes sont plafonnés à 0,98€par heure de formation prise en charge,
- comprise entre 30 kms et 150 kms, les frais annexes sont plafonnés à 3,92€ (4 * 0,98€) par heure de formation prise en charge,
- supérieure à 150 km, les frais annexes sont également plafonnés à 3.92€ (4 * 0,98€) par heure de formation prise en charge.

2) la simplification des démarches et la rapidité de réponse :

La saisie des dossiers CIF **par le Web**

Objectifs :

Dés 2014, il y aura un nouveau mode de saisie des dossiers via le web.

Cet accès internet permettra au salarié de connaître directement son score, pour un meilleur suivi.

Une première réponse « orientation » pourra sera apportée au demandeur de CIF dès la saisie web

3) Les critères de priorités CIF 2014:

En 2014, l'étude des dossiers se fera par le système de « scoring ». Les dossiers seront étudiés selon des « items ».

8 critères de priorités seront appliqués avec des coefficients lors de l'étude des demandes CIF :

- Formation inscrite au RNCP,
- La motivation,
- L'écart entre niveau initial et niveau visé,
- L'âge,
- L'antériorité,
- L'ancienneté dans l'entreprise,
- La situation d'Handicap ou Maladie professionnelle,
- Demande est effectuée suite à un bilan de compétences.

ENJEUX

Les enjeux de l'évolution du CIF poursuivent les objectifs :

- 1) de renforcer la lisibilité : notamment pour 2014 la possibilité de saisie des dossiers CIF via le **Web**,
- 2) de renforcer la transparence des décisions,
- 3) garantir un taux d'accès optimum au dispositif

SOLLICITATION DE LA BRANCHE SUR EVOLUTION DU CIF CDI

1) la détermination des formations d'une durée supérieures à 1 607 heures

Après sollicitation des branches professionnelles et de la Commission CIF du 16 octobre, le Conseil d'administration du 18 octobre 2013 a pris position.

Concrètement, 8 formations longues (au-delà de 1607 heures) sont déplafonnées par l'OPACIF :

- Educateur spécialisé,
- Educateur de jeunes enfants,
- Assistant de service social,
- Infirmier,
- Technicien d'intervention sociale et familiale,
- Moniteur éducateur,
- BTS Economie Sociale et Familiale,
- BTS Professions Immobilières.

Pour ces actions, un cofinancement sur le FIES et par les fonds mutualisés et du plan de formation serait alors activé.

2) La Révision des financements Plan de formation pour les formations prioritaires des Branches

Pour les formations déterminées prioritaires par les branches, en 2014 une prise en charge à 100% sur le volet plan de formation.

↳ LES CIF CDI DE LA BRANCHE DES IRC IP

Chiffres de dossiers CIF financés pour la branche des IRC IP au 16 décembre 2013 :

CIF CDI*

	Nombre dossiers 2013	Engagement 2013
CIF CDI	44	1 163 640€
CIF Bilan de compétence	85	171 537€
CIF VAE	15	24 321€
CIF CE		
TOTAL	144	1 359 498€

Pour information

CIF CDD*

	Nombre dossiers 2013	Engagement 2013
CIF CDD	10	357 819€
CIF Bilan de compétence	2	4163€
DIF CDI	2	1947€
TOTAL	14	363 929 €

* Source *Uniformation* extraites du logiciel *Phare*